

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## **SONDAGE : LES CANADIENS SONT PARTAGÉS POUR CE QUI EST D'ÉTENDRE L'INTERDICTION DES CELLULAIRES AU VOLANT**

**TORONTO, le 3 novembre 2009** – Comme l'Ontario est devenue la dernière province la semaine dernière à interdire aux conducteurs l'utilisation de cellulaires mains libres lorsqu'ils sont au volant, un sondage effectué par TNS Canadian Facts indique que les consommateurs sont partagés à savoir si l'interdiction devrait inclure également les appareils mains libres.

« La moitié des Canadiens appuieraient une interdiction plus complète, mais les attitudes générationnelles sont vraiment frappantes. Les Canadiens plus âgés sont beaucoup plus en faveur d'une interdiction complète que leurs homologues plus jeunes, habitués aux multitâches » rapporte Michael Ennamorato, vice-président directeur chez TNS Canadian Facts.

« Il y a des différences générationnelles significatives quant à la perception du caractère sécuritaire des appareils mains libres, et les Canadiens plus âgés sont nettement sceptiques en ce qui concerne cette question. »

L'étude TNS a déterminé que près de six Canadiens sur 10 (58 %) de 50 ans et plus appuieraient une interdiction complète de l'utilisation des cellulaires au volant comparativement à seulement trois personnes sur 10 (27 %) dans la tranche d'âge de 18 à 24 ans.

En région, l'appui en matière d'interdiction de cellulaires mains libres au volant est moins fort dans les provinces qui n'ont pas de lois interdisant l'utilisation d'appareils mains libres au volant. Seulement 44 pour cent des Canadiens qui demeurent dans les Prairies disent qu'ils appuient une interdiction complète comparativement à 55 pour cent des résidents du Québec, où la loi interdit l'utilisation d'appareils électroniques mains libres depuis avril 2008.

La Colombie-Britannique a l'intention de commencer la nouvelle année en interdisant les appareils mains libres, et on remarque qu'une proportion égale de résidents de cette province (55 %) seraient en faveur d'une interdiction complète de l'utilisation des cellulaires au volant. En Ontario, 47 pour cent des résidents sont de cet avis.

Beaucoup de Canadiens sont prêts, cependant, à se conformer au type de législation que l'on a présenté. Le sondage indique que 42 pour cent des conducteurs qui utilisent un cellulaire disent que leur téléphone a un mode mains libres ou qu'ils ont acheté un appareil mains libres pour leur véhicule. Dix-sept pour cent ont l'intention de s'en procurer un bientôt alors que 39 pour cent n'ont aucunement l'intention de se procurer un appareil ou accessoire mains libres, et ce, dans certains cas, parce qu'ils n'ont pas l'intention d'utiliser un appareil mobile pendant qu'ils sont au volant.

Il est nettement évident que l'adoption d'une législation, et possiblement le standard d'assentiment collectif inhérent à cette initiative, pourrait accélérer le changement. L'Ontario a la plus forte proportion de conducteurs qui ont l'intention de se procurer un appareil mains libres (22 %), une décision influencée, sans aucun doute, par la loi imposée dans la province la semaine dernière. Le Québec et les provinces de l'Atlantique, où les interdictions d'utiliser des appareils électroniques au volant existent déjà dans bien des cas, ont la plus forte incidence de propriétaires d'appareils mains libres. Graviter vers un nouveau standard de mains libres est évidemment plus acceptable que de bannir complètement la conversation mobile au volant.

Lorsqu'on s'informe auprès des répondants de l'application des interdictions actuelles ou proposées d'utilisation de cellulaires au volant, les opinions varient d'une province à une

autre, mais on est très loin d'une croyance universelle que de telles lois seront appliquées à la lettre. L'Ontario représente l'extrême positif, avec près des trois tiers des gens (65 %) qui croient que les policiers appliqueront la nouvelle loi. Cela est probablement attribuable à la publicité entourant son lancement récent.

Les Canadiens accordent plus de mérite aux policiers, cependant, pour ce qui est d'appliquer les interdictions qu'ils n'en accordent aux conducteurs pour ce qui est d'obtempérer aux lois. Au Québec, un peu plus d'un tiers des résidents (36 %) pensent que les automobilistes observent la loi dans leur province. Les répondants des autres provinces sont plus pessimistes quant à la volonté des automobilistes à obéir.

« Le manque d'attention au volant a commencé bien avant que les consommateurs puissent se procurer des cellulaires, Blackberries et GPS, mais le problème semble plus grave de nos jours, » ajoute Michael Ennamorato. « Et les conducteurs canadiens semblent penser que les automobilistes qui tiennent mordicus à leur appareil électronique mains libres au volant ne sont pas prêts de perdre cette habitude dans un avenir rapproché, même si la loi les oblige à le faire. »

Pour cette étude, un échantillon national d'adultes canadiens a été sélectionné aléatoirement parmi le panel Internet de TNS Canadian Facts. Ces Canadiens ont été invités à remplir un sondage en ligne. En tout, 1007 consommateurs ont rempli le questionnaire entre le 22 et le 27 octobre 2009. Les données du sondage ont ensuite été pondérées afin de refléter la composition démographique de la population canadienne âgée de 18 ans et plus.

TNS Canadian Facts ([www.tns-cf.com](http://www.tns-cf.com)) est l'une des organisations les plus prestigieuses au Canada, offrant des services complets d'études de marché, de sondages d'opinion et de recherches sociales.

## Au sujet de TNS

TNS, qui a récemment fusionné avec Research International, est le leader mondial des études de marché *ad hoc*, fournissant à ses clients des analyses décisionnelles et des conseils d'affaires fondés sur la recherche qui les aident à prendre des décisions opérationnelles éclairées. TNS offre une connaissance approfondie de l'industrie dans les domaines de la consommation, de la technologie, des finances, de l'automobile, de la politique et de la recherche sociale, soutenue par une offre de produit unique qui couvre la gamme complète des questions de marketing et d'affaires, se spécialisant en Production et innovation de produits, Marques et communications, Gestion des intervenants, Ventes au détail et consommateurs, et Recherche qualitative. Fournissant le meilleur service qui soit dans plus de 70 pays, TNS fait partie du groupe Kantar. Pour plus d'information, rendez-vous sur le site [www.tnsglobal.com](http://www.tnsglobal.com).

## Au sujet de Kantar

Kantar est l'un des réseaux de recherche, d'analyse et de conseils les plus importants du monde. En unifiant les divers talents de plus de 13 entreprises spécialisées, le groupe vise à devenir le premier fournisseur d'analyses complètes et décisionnelles, destinées à la communauté mondiale des affaires. Ses 26 500 employés sont répartis dans 95 pays et couvrent l'intégralité du spectre des disciplines de recherche et de conseils, permettant ainsi au groupe d'offrir aux clients des analyses commerciales à chaque étape du cycle de consommation. Les services du groupe sont utilisés par plus de la moitié des meilleures entreprises du classement Fortune 500.

###

## Contacts média :

### **Michael Ennamorato**

Vice-président directeur

Tél. : (416) 924-5751, poste 215

Courriel : [michael.ennamorato@tns-global.com](mailto:michael.ennamorato@tns-global.com)

### **David Stark**

Vice-président, communications externes

Tél. : (416) 924-5751, poste 238

Courriel : [david.stark@tns-global.com](mailto:david.stark@tns-global.com)